les ailes de Charlotte

DOSSIER DE MÉCÉNAT · 2026 – 2027

Ensemble et sans différence, s’élever et agir !

Le fonds de dotation, Les Ailes de Charlotte, finance des projets concrets qui renforcent l’autonomie des personnes en situation de handicap, améliorent leur cadre de vie, ouvrent l’inclusion à tous et soutiennent celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

On ne compense pas, on augmente !

Fonds de dotation créé le 12 mai 2025 à Marseille · Loi du 4 août 2008 ·
RNF 069-FDD-00067-05



Une histoire personnelle, une cause universelle



Tout a commencé par une famille

Notre fille Charlotte est née en 2003. Elle s'exprime autrement que par la parole, se déplace en fauteuil électrique, mais elle comprend tout.

« Elle nous a appris qu'avec de la joie, de la persévérance et de l'amour, on déplace des montagnes. En cherchant pour elle des lieux adaptés, des solutions et du soutien, nous avons mesuré tout ce qui restait à construire. Alors, en mai 2025, nous avons créé Les Ailes de Charlotte : un fonds né d'une histoire personnelle, au service d'une cause universelle — permettre à chaque personne en situation de handicap de vivre pleinement, de choisir et de s'élever. »

Nathalie et Olivier TAHON
Co-fondateurs du fonds



Nos valeurs

Élévation
Changer les regards et inspirer la société

Inclusion
Permettre à chacun de trouver sa place, partout

Action
Privilégier les actes concrets aux intentions



Notre raison d'être

Des lieux de vie adaptés à créer. Des familles à épauler. Des équipements essentiels à financer.

Nos trois missions

Le cadre de vie et l'autonomie
Des lieux conçus pour tous et des solutions concrètes pour vivre ensemble.

L'inclusion
Par le travail, la culture, le sport et la fête : une place pour chacun, partout.

L'accompagnement des aidants
Soutenir celles et ceux qui accompagnent au quotidien, les professionnels ou les familles, souvent seules.

Les chiffres clés

Depuis la création du fonds, en mai 2025

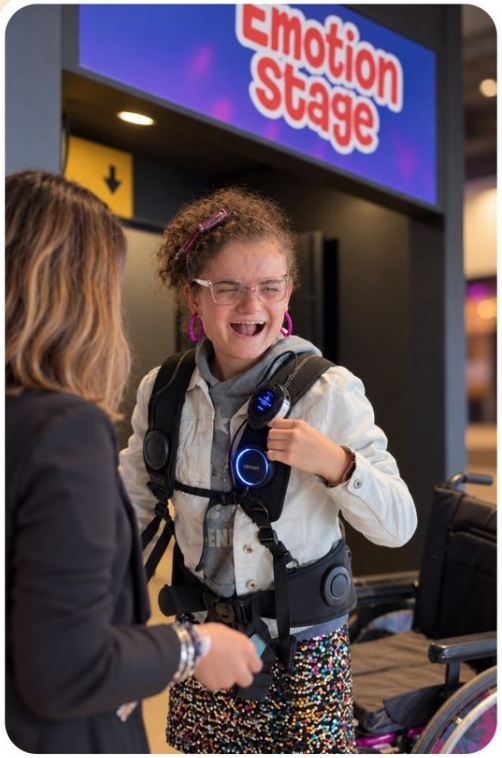
1,6 M€
engagés dans des projets structurants

800 000 €
restent à mobiliser pour achever le foyer Les Violettes

3
projets déjà financés, réalisés ou en cours de réalisation

Des projets déjà financés ...

Ce qui change, concrètement...



Grand Amour Festival 2026

LIVRÉ **10 gilets · 20 000 €**

Faire vibrer la musique autrement

Des gilets qui transforment le son en vibrations sur le corps. Une personne sourde ou malentendante peut enfin ressentir le rythme et l'énergie de la musique.

CE QUE ÇA CHANGE

Le son se transforme en immersion, accessible à tous.



Le Musik Truck, en atelier

LIVRÉ

Aménagement du camion · 15 000 €

Le Musik Truck

Un camion-studio qui se déplace jusqu'aux foyers ou établissements. Instruments, prise de son, studio d'enregistrement : la musique vient à la rencontre de celles et ceux qui l'attendent.

CE QUE ÇA CHANGE

La musique vient directement et se pratique sur place, en toute simplicité.

... pour faire avancer le monde

Les projets en cours

Deux lieux de vie en train de changer...

TRAVAUX EN COURS Livraison prévue en septembre 2027

Les Violettes, un foyer entièrement repensé et rénové

Cinquante adultes en situation de polyhandicap vivent 24/24h au foyer d'accueil médicalisé Les Violettes, à Marseille. Le bâtiment vétuste nécessitait une rénovation complète : le fonds la porte.





3,1 M€
budget total du chantier

1,5 M€
portés par le fonds

800 000 €
portés par le foyer Les Violettes

800 000 €
restent à mobiliser

CE QUE ÇA CHANGE

Un cadre de vie parfaitement adapté aux spécificités de chaque résident. Pour les équipes qui accompagnent, un quotidien plus fluide et des conditions à la hauteur de leur engagement.

EN COURS D'ÉTUDE Part du fonds à arrêter par le CA

La Coloc' inclusive

Cinq personnes en situation de handicap moteur et cinq étudiants du soin et du travail social vivent ensemble sous le même toit.



1,86 M€
budget estimé

10
colocataires

320 m²
à acheter et rénover

Budget estimé	Estimation 2025 · 320 m² à 3 300 €/m²
Achat d'un bâtiment existant	1 056 000 €
Rénovation, accessibilité, ascenseur	650 000 €
Honoraires, études, permis	70 000 €
Mobilier, équipements, domotique	70 000 €
Total	**1 856 000 €**

CE QUE ÇA CHANGE

Un projet pilote phare, destiné à être largement déployé.

Où va votre euro ?

100 %

de vos dons financent des projets concrets.



Les coûts de fonctionnement du fonds sont pris en charge par ses fondateurs.

Un circuit simple, direct et en toute transparence

Vous suivez votre don à chaque étape, du virement au résultat sur le terrain.

1 — Vous donnez
Un don libre sécurisé via internet ou formalisé par une convention signée avec le fonds.

2 — Nous finançons
Le fonds verse les sommes auprès d'associations auditées qui portent des projets concrets.

3 — L'association réalise
Le chantier ou l'équipement voit le jour, sur le terrain.

4 — On contrôle
Le fonds contrôle le projet sur place, jusqu'à la livraison.

5 — Nous rendons compte
Photos, factures, budget ligne par ligne, et le résultat visible.

Le cadre juridique

CADRE LÉGAL	Loi du 4 août 2008, articles 140 et 141
CRÉATION	12 mai 2025, à Marseille
SIREN	945 222 412
IMMATRICULATION	RNF 069-FDD-00067-05
SIÈGE	660 chemin du Littoral, immeuble Azurea, 13016 Marseille
EXERCICE	Clôture des comptes au 31 décembre

Les structures d'accompagnement et de contrôle

EXPERTISE COMPTABLE	RYDGE CONSEIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES	TALENZ AUDIT
CONSEIL JURIDIQUE	KELTEN
COMITÉ CONSULTATIF FINANCIER	2 personnes professionnelles indépendantes

Avantage fiscal, une relation gagnant-gagnant

entreprises

60 %
DÉDUCTION

Mécénat financier

Votre entreprise déduit de son IS (Impôt sur les Sociétés) **60 % du montant de son don** via un CERFA que nous délivrons. (article 238 bis du CGI).

VOUS DONNEZ
1 000 €

600 € de réduction d'impôts
400 € votre coût réel

VOUS DONNEZ
5 000 €

3 000 € de réduction d'impôts
2 000 € votre coût réel

VOUS DONNEZ
20 000 €

12 000 € de réduction d'impôts
8 000 € votre coût réel

PLAFOND ANNUEL

20 000 € ou 5 ‰ du CA HT si ce montant est plus élevé

CA 4 M€ HT = seuil d'application du 5 ‰

DEUX EXEMPLES

CA 2 M€ → 5 ‰ = 10 000 €, donc le plancher = 20 000 € par an

CA 10 M€ → 5 ‰ = 50 000 € par an

REPORT 5 ANS Au-delà du plafond, l'excédent reste déductible sur les 5 exercices suivants.

Mécénat en nature

Votre entreprise offre des marchandises, matériels et/ou des prestations de services.

Zéro sortie de trésorerie · Valorisé au coût de revient · Déductible à 60 %

Mécénat de compétences

Vos équipes donnent leur temps et leur savoir-faire : travaux, maîtrise d'œuvre, communication, logistique...

Zéro sortie de trésorerie · Valorisés aux coûts salariaux chargés · Déductible à 60 %

Pourquoi s’engager ?

Vous choisissez la forme de votre engagement. Nous nous occupons du reste.

Votre intérêt

- **Un projet local et identifiable que vos équipes pourront visiter**
- **Une action concrète à valoriser dans votre rapport RSE**
- **Un sujet fédérateur en interne simple à raconter**
- **Un ancrage territorial visible dans notre région**

Nos engagements

Le fonds s’engage à vous donner de la visibilité et à vous rendre compte, projet par projet.

- **Votre logo sur notre site**
- **Une mention dans nos communications**
- **Votre participation lors de nos temps forts**



Soyez dans l’action à nos côtés, prenez part au changement !

L'équipe à votre disposition

Une équipe à taille humaine, expérimentée et passionnée, qui vous accompagne.



Olivier Tahon
Président et co-fondateur



Nathalie Tahon
Co-fondatrice, responsable des projets



Alexandre Poisson
Directeur exécutif



Laetitia Bochereau
Directrice administrative et financière



Jérémy Pougnet
Directeur des systèmes d'information



Louis Brel
Responsable du mécénat



Adel Benaya
Community manager



Ghouti Allal
Community manager

▶ VOIR LE FILM INSTITUTIONNEL

Ensemble et sans différence, s'élever et agir !

Nos locaux pour vous accueillir









240 m² **de bureaux à Marseille**

Un lieu pour recevoir les associations, accueillir nos partenaires mécènes et faire avancer les projets au quotidien.

UN FESTIVAL SOLIDAIRE

Grand Amour Festival

2e édition · 14 et 15 mai 2027 · 6MIC, Aix-en-Provence

PARTAGE · INCLUSION · ÉCHANGE

Deux soirées de musique électronique où la fête et l'inclusion se vivent ensemble. Le Grand Amour Festival reverse 2 € aux Ailes de Charlotte par billet vendu en plus des bénéfices réalisés.

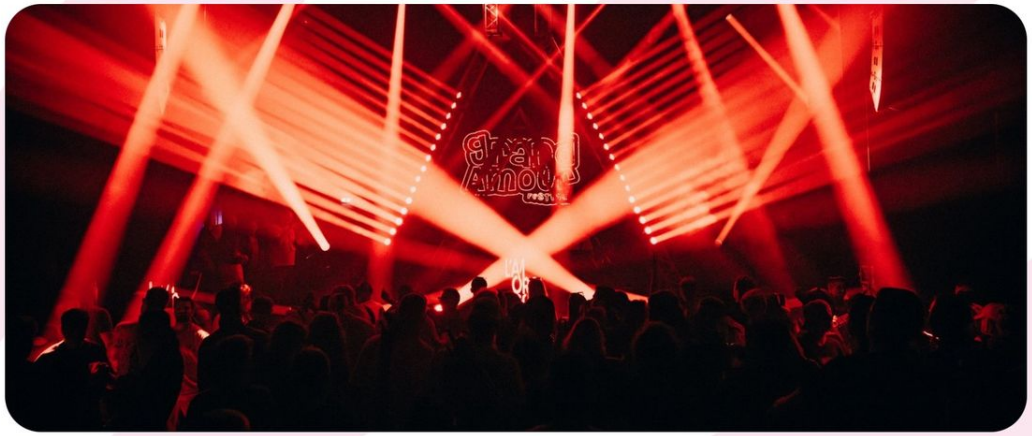
- 100 % solidaire
- Confort augmenté
- La fête pour tous
- Village engagé

6 000 festivaliers sur 2 jours

30 artistes internationaux et nationaux

L'INCLUSION AU CŒUR DE LA FÊTE

- ✓ Accueil dédié dès l'entrée
- ✓ Gilets vibrants et Zone Haptique
- ✓ Parcours et espaces accessibles
- ✓ Bénévoles formés à l'accueil de chacun
- ✓ Personnes en situation de handicap et VIP ENSEMBLE dans le même espace
- ✓ Personnes en situation de handicap employées par le Festival





Worakls, parrain de la 1re édition



Sur scène, l'inclusion en acte

▶ VOIR L'AFTER-MOVIE 2026

POUR UN PARTENAIRE

- ✓ Visibilité sur deux soirées
- ✓ Stand au village associatif
- ✓ Gilets vibrants en démonstration
- ✓ Une soirée pour vos équipes

SUIVRE LE FESTIVAL — Site · Instagram · Facebook

Ensemble et sans différence, dansons et agissons !

Rejoignez les mécènes et partenaires déjà engagés

Crédit Mutuel	EFF Engineering & Finance Partners	RIFFX Toutes les musiques, tous les talents – Crédit Mutuel	La Provence.	BFM Marseille Provence
NRJ	PARLYM	helloasso	DANCECODE	SHOTGUN
GNB Technique	Grandes Halles du Vieux-Port	FG.	6MIC	Turquoise Voyages

Et bientôt vous…

Ils en parlent…

La Provence.
[Portrait d'Olivier Tahon · 31 mars 2026]

BFM Marseille Provence
[Invité sur le plateau · novembre 2025]

HugoDécrypte
[Le festival présenté · 28 avril 2026]



Le mécénat prend parfois la mer. Nicolas Toury et son équipage ont participé à la CIC Med Channel Race aux couleurs du fonds, du 3 au 10 mai 2026, au départ de Marseille.



les ailes de Charlotte

Rencontrons-nous



Olivier Tahon
Président et co-fondateur
06 29 30 21 42
olivier.tahon@lesailesdecharlotte.com



Alexandre Poisson
Directeur exécutif
06 68 61 04 24
alexandre.poisson@lesailesdecharlotte.com



Louis Brel
Responsable du mécénat
06 15 07 77 93
louis.brel@lesailesdecharlotte.com

lesailesdecharlotte.com · Facebook · @lesailesdecharlotte · LinkedIn

NOS BUREAUX
660 chemin du Littoral, immeuble Azurea,
13016 Marseille · Voir sur Google Maps

Ensemble et sans différence, s'élever et agir !

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 · créé le 12 mai 2025 · Marseille (13016) · RNF 069-FDD-00067-05